



DEC170857DR17

Décision portant cessation de fonctions de M. Erwan Le Menn, assistant de prévention au sein de l'UMR 6112 intitulée Laboratoire de Planétologie et Géodynamique de Nantes

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151077DR17 du 15/07/2015 portant nomination de M. Erwan Le Menn aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Erwan Le Menn, dans l'unité du CNRS n°6112, à compter du 01/03/2017.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Rennes, le

Le directeur de l'unité

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Antoine Mocquet

Clarisse David

Visa du président de l'Université de Nantes

Olivier Laboux